

Le Pôle seniors en place pour 2018

En charge des animations pour les aînés fléchois, son programme a été présenté hier.



Cliquez pour déplacer la page
Utilisez la roulette pour zoomer

Louise et Michelle, des Têtes d'atmosphère, ont clos l'après-midi en chansons.

Une cinquantaine de personnes était rassemblée, hier après-midi, dans la salle du conseil municipal, pour participer et assister à la journée du Pôle seniors. Les élus de la Ville présents ont commencé par dérouler le programme des animations pour 2018.

« **Les animations ont beaucoup de succès** », a souligné Michèle Juguin-Laloyer, conseillère municipale à l'intergénération. Un succès qui encourage la reconduction de plusieurs initiatives.

Ainsi, les initiations aux tablettes numériques reprendront pour deux cycles de six semaines, « **à partir de février** », avec toujours des jeunes en service civique dans le rôle des instructeurs. De même, une évaluation des connaissances du code de la route est prévue fin mars.

Plusieurs sorties sont également à l'agenda, notamment à l'usine de traitement des eaux en mars, ou au centre de secours en mai. Mais le point d'orgue sera une journée à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) le jeudi 12 juin. « **Vous aurez entièrement**

tés, sauf au moment de la pause déjeuner », a précisé Michèle Juguin-Laloyer à l'assistance ravie.

L'organisation des inscriptions diffère en revanche des autres années. « **Nous avons constaté que plusieurs personnes s'inscrivent longtemps à l'avance puis oublient.** » Dorénavant, les inscriptions à une sortie ne seront ouvertes qu'une fois que la précédente aura eu lieu. Elles se font au Pôle seniors.

« **C'est très bien, on est très content** », se réjouit une femme à l'heure des remarques et questions. Pour terminer en beauté l'après-midi, les chanteuses Louise et Michelle, de la compagnie des Têtes d'atmosphère, accompagnées d'un orgue de barbarie, ont donné un spectacle de chansons populaires.

Antoine LOUVARD.

Pôle seniors, 5, rue Fernand-Guillot. Tél. 0243488593. Permanences le mardi, de 14 h à 17 h, et le mercredi et jeudi, de 10 h à 12 h.

quartier libre pour faire vos activités
<http://poga.ouest-france.fr/poga/TraitementParad>